

Autonomie fourragère : cas de l'AOP Pouligny St Pierre

L'acquisition de références sur la luzerne (variétés cultivées, itinéraires techniques) fait l'objet d'une demande grandissante chez les éleveurs, notamment dans le département de l'Indre dans le contexte pédoclimatique de la Brenne. Pour les éleveurs de l'AOP Pouligny St Pierre, la recherche de références sur la culture de la luzerne provient de la nécessité de gagner en autonomie fourragère et protéique. Le cahier des charges de l'appellation stipule en effet que 75% de la ration annuelle des chèvres doit être produite localement, dont 60% minimum pour la part de fourrages. Les légumineuses, et en particulier la luzerne, constituent ainsi un levier majeur pour réduire la part de concentrés dans la ration et tendre vers l'autonomie fourragère.

La luzerne en question au-delà de l'élevage

Avec le développement des débouchés (échanges céréalier-éleveur, projet d'usine de déshydratation sur l'agglomération castelroussine), un nombre croissant d'agriculteurs se questionne sur l'introduction de luzerne dans leur rotation. Cette culture présente par ailleurs des avantages en réponse à différentes problématiques : économies sur la fertilisation azotée, maîtrise des adventices, gestion des bio-agresseurs. Le besoin de références techniques formulé par les éleveurs pour une meilleure maîtrise de la culture de la luzerne rejoint ainsi la demande de nombreux céréaliers.

Chambre d'Agriculture de l'Indre : constitution d'un groupe de travail

Des échanges entre éleveurs caprins et conseillers de la chambre ont aboutis à la création d'un groupe de travail autour de la luzerne, associant l'ensemble des services concernés : Elevage, Agronomie - Productions Végétales, Environnement & Territoires. L'objectif est dans un premier temps d'effectuer un état de l'art des connaissances sur la culture de la luzerne puis d'apporter des réponses aux problématiques techniques identifiées comme prioritaires. Les pistes évoquées se répartissent ainsi en deux axes de travail :

- 1) Capitalisation de l'existant : recensement des connaissances et données techniques sur la culture de la luzerne (bibliographie) ; valorisation de la base de données des sols du département ; état des lieux des pratiques (enquête auprès des agriculteurs).
- 2) Identification des manques et création de références : poursuite des expérimentations en cours (essais en ferme sur différentes variétés de luzerne et dates de semis) ; mise en place d'une nouvelle plateforme d'essai et d'une vitrine luzerne (travail sur la fertilisation).

Pauline Hernandez

Cet article a été rédigé par le Programme Herbe et Fourrages Centre-Val de Loire, financé par le Conseil Régional et les fonds européens FEADER.



Chassignoles : essai en cours sur les variétés de luzerne mené par le service Agronomie Productions Végétales de la CA36.